

Présidence française de l'Union Européenne 1er janvier – 31 juillet 2022

Contribution UNSA

Les enjeux de la présidence française

Dans le contexte actuel de crises multiples qui se superposent, la future présidence française a annoncé se construire autour des notions de "relance, puissance, appartenance" pour une Europe de la relance économique, de la transition écologique et numérique et une Europe plus solidaire et plus souveraine avec un espace citoyen de cultures partagées, de principes et de valeurs communes.

Le 1er semestre 2022 sera, par ailleurs, celui de la clôture de la Conférence sur l'avenir de l'Europe qui devrait permettre de "proposer aux Européen·ne·s un projet de société pour la génération à venir".

Un contexte de crises et de menaces qui appelle une Europe unie et solidaire

Crise financière, crise des migrants, réalité du réchauffement climatique, menace terroriste, montée des populismes, élans souverainistes, fragmentation sociale et ampleur des inégalités et de la pauvreté, crise du multilatéralisme, transitions technologiques qui bouleversent le monde du travail, divisions européennes, Brexit, pression des grandes puissances économiques, comme les États-Unis, la Chine, la Russie - tous des États quasi-continents, et aujourd'hui crise sanitaire et menace de récession mondiale sont autant d'éléments qui engendrent méfiance, voire rejet, de l'Europe et bousculent nos démocraties et nos valeurs, mais sont aussi autant de défis à relever et d'opportunités à saisir.

La crise que nous traversons qui frappe durement les systèmes de santé, au bord de la paralysie, place les économies quasiment à l'arrêt et met à l'épreuve les sociétés, est plus que jamais porteuse d'un avenir incertain sur tous les plans.

Pour l'UNSA, l'avenir de la France est en Europe

Attachés au projet européen, nous n'en sommes pas moins lucides : la perte de confiance des citoyen·ne·s ne doit pas conduire à un renoncement à l'Europe, qui reste le cadre pertinent pour agir car les défis qui impactent nos vies dépassent nos frontières. Son avenir réside dans le renforcement et le succès d'une Europe stratège.

Il est urgent de redonner confiance en l'Europe en redéfinissant le projet européen que nous voulons :

- une Europe plus proche de ses citoyen·ne·s, qui voient l'intérêt qu'elle peut avoir pour eux au quotidien ;
- une Europe plus juste et plus sociale, dont le but est le bien-être des travailleur·se·s, des peuples et des générations futures ;
- une Europe plus unie, plus solidaire et plus souveraine, qui protège;
- une Europe durable, qui engage la transformation écologique, économique et sociale.



Nous avons besoin de plus et de mieux d'Europe pour nous protéger et nous permettre de peser dans le monde car seule l'action à l'échelle de l'Europe a la taille critique pour s'imposer dans la mondialisation.

Il s'agit de démontrer l'utilité de l'échelon européen et de promouvoir son efficacité en construisant une zone d'excellence démocratique, sociale, environnementale et technologique.

Dans ce cadre, la présidence française de l'UE se doit d'être utile pour la relance économique, pour une Europe plus sociale, plus écologique, plus solidaire et plus forte, et parfois plus ferme, sur ses valeurs humanistes et démocratiques.

Un programme qui doit conjuguer relance économique et vision d'avenir

Rien n'assure qu'au 1er janvier 2022, l'Europe sera sortie de l'état d'urgence dû à la crise sanitaire, dans lequel elle est plongée depuis mars 2020. Le programme de la présidence française de l'UE doit donc combiner des mesures d'urgence, qui seront peut-être encore nécessaires, et des mesures plus structurelles.

L'Europe doit faire preuve de responsabilité, d'ambition, d'efficacité et de solidarité. Échouer, c'est le risque de se distancier encore plus des citoyen·ne·s européen·ne·s et de compromettre l'ensemble du projet européen. Réussir ces défis, c'est assurer la place de l'Europe dans le monde et faire reculer les tentations de repli nationaliste.

L'UNSA attend de la présidence française de l'UE un programme et un plan d'action, des mots et des actes, qui répondent à ces défis.

Pour une relance verte, digitale et sociale efficace

Il est de l'intérêt de l'Europe et de tous les Etats membres qui la composent, y compris ceux qui y sont réticents, de faire en sorte que tous les Etats, sans exception, se relèvent de la crise économique et sociale et de la récession d'ampleur qui fait suite à la crise sanitaire.

Tout doit être entrepris pour aider tous les travailleur·se·s, quel que soit leur statut, et toutes les entreprises à survivre à la crise, pour soutenir les activités économiques, pour sauvegarder les systèmes de protection sociale et les services publics en garantissant la santé et la sécurité de toutes et tous.

Limiter les effets récessifs et déployer un plan de relance économique à la hauteur des enjeux numériques et écologiques sont une nécessité vitale pour l'Europe. Pour l'UNSA, le plan de relance doit être centré sur des priorités d'intérêt commun, assises sur des politiques stratégiques ambitieuses et solides, pour agir et répondre efficacement à la crise sans sacrifier les citoyen·ne·s et les travailleur·se·s.

Il s'agit de trouver les voies et moyens au service de la performance économique et de renforcer les investissements pour encourager la croissance et l'emploi, en les conditionnant au respect de l'environnement et des droits fondamentaux des travailleur-se-s, dont les droits syndicaux.

Accélérer la mise en œuvre des dispositifs adoptés

Si l'instrument européen SURE de réassurance chômage pour aider les politiques nationales à préserver les emplois et les compétences et le plan de relance Next Generation UE ont été adoptés avant l'été 2020, leur mise en œuvre effective va prendre du temps. Tout doit être fait pour que les conditions nécessaires à l'application de ces mesures soient remplies au plus vite et que les financements associés soient débloqués rapidement.



Intensifier des transitions écologiques et numériques ambitieuses et équitables

L'Europe doit être en pointe dans la lutte contre le réchauffement climatique. Elle a un devoir d'exemplarité. L'UNSA soutiendra, au niveau européen, toute mesure qui ira dans ce sens.

Réussir le virage écologique et la révolution numérique, sans laissers pour compte, c'est anticiper les mutations et les évolutions, devancer les besoins, piloter leurs impacts sur l'emploi et penser formation, accompagnement et reconversion mais aussi sécuriser les travailleur·se·s en matière de qualité des emplois, de rémunération et leur garantir une protection sociale de haut niveau. Une transition écologique et numérique qui serait synonyme de recul des droits fondamentaux serait un échec.

Les initiatives telles que le Pacte vert pour l'Europe et le Marché unique du numérique doivent êtes accélérées afin que les objectifs affichés d'une Europe durable et inclusive soient concrétisés.

Nombre d'Etats membres envient à la France sa loi sur le devoir de vigilance. La présidence française de l'UE doit être l'occasion de décliner l'esprit de sa loi dans une réglementation européenne pour obliger l'ensemble des acteurs économiques de l'Europe à mettre en œuvre des mesures adaptées d'identification des risques et de prévention des atteintes aux droits humains et aux libertés fondamentales, à la santé et à la sécurité de personnes, et à l'environnement.

Répondre aux défis en matière d'environnement et de numérique, notamment d'intelligence artificielle, nécessite de l'UE une stratégie d'investissement ambitieuse. Bien qu'elle salue les accords qui ont pu être trouvés dans un temps record pour l'UE, l'UNSA considère que les budgets pluriannuels des mesures d'urgence, plan de relance et relèvement du budget de l'UE n'y suffiront pas. Il ne s'agit pas de dépenser pour dépenser, ni de faire de la dette en excès, mais il en va aussi bien de la souveraineté de l'Europe que de l'emploi et de la croissance, dont les secteurs du numérique et de l'environnement en sont les moteurs. L'UNSA revendique des investissements à la hauteur pour une Europe innovante et tournée vers l'avenir.

De la même façon, dans le cadre des politiques intégrées de l'agriculture et de la pêche, les budgets de la PAC et de la cohésion doivent être étendus, à tout le moins maintenus, en mettant l'accent sur l'agriculture biologique et les normes de protection environnementale nécessaires dans ces secteurs.

Les exigences en matière environnementale doivent être pleinement appliquées aux accords commerciaux de l'UE, type MERCOSUR. La conclusion d'accords commerciaux doit tenir compte des objectifs de décarbonation de l'UE, mais aussi être conditionné au respect par les pays tiers des normes environnementales et sociales en vigueur en Europe. Les accords passés doivent être révisés dans cette optique, de même qu'évaluer le respect de ces engagements et les faire respecter. Il n'est pas question d'imposer aux pays européens des normes auxquelles pourraient déroger les pays tiers avec lesquels l'Europe commerce. Fortement décriés, ces accords commerciaux doivent assurés, pour ne pas être rejetés, une concurrence loyale, des principes de transparence et d'avantages mutuels réciproques.

Le développement de la digitalisation et l'intelligence artificielle nécessitent de l'UE accompagnement et encadrement par une réglementation européenne fondée sur l'éthique qui doit garantir la protection de la vie privée et la sécurité des données personnelles, les droits de l'Homme, l'intérêt public et le bien commun, le bien-être social et environnemental.



La crise sanitaire a précipité l'usage du numérique dans tous les aspects de la société et notamment au travail avec un recours massif au télétravail pour des raisons de sécurité et de santé des travailleur·se·s. Si le numérique est porteur de promesses d'améliorations à tous les niveaux, de la productivité aux conditions de travail, il comporte aussi des risques pour les travailleur·se·s. La négociation d'un accord national interprofessionnel sur le télétravail n'a pas abouti et l'accord entre les partenaires sociaux européens n'a pas force de directive. Il revient à l'UE de légiférer sur le sujet.

Les questions des chaînes de valeur et des plateformes numériques doivent être traitées au niveau européen qui doit mettre en œuvre un instrument de régulation.

Promouvoir la digitalisation et les outils numériques nécessite infrastructures, équipements, contenus compréhensibles et compétences. La numérisation de l'économie et la dématérialisation des administrations ne doivent pas renforcer les inégalités et le sentiment d'exclusion. L'UE doit coordonner un plan ambitieux sur les questions numériques afin, notamment, de lutter contre l'illectronisme et d'accompagner les populations qui en sont le plus éloignées.

Garantir des aides aux plus vulnérables

Avec la crise liée à la Covid-19, les économies et par conséquent, les politiques sociales souffrent et accompagner les citoyen·ne·s dans l'ensemble de leurs droits sociaux est une absolue nécessité, à commencer parmi les plus fragiles d'entre eux, pour ne pas accroître encore plus les inégalités, la précarité et la pauvreté.

Les jeunes notamment sont particulièrement touchés. Pour celles et ceux qui sont arrivés les derniers dans l'emploi, ils sont les premiers à être licenciés. Les aides existantes sont peu ciblées vers les jeunes et la Garantie jeunes n'est pas tout à fait adaptée aux difficultés à long terme. Aux questions d'accès à l'emploi s'ajoutent l'accès au logement, à la santé et aux droits sociaux. Il convient donc d'adapter la Garantie jeunes ou de permettre l'accès aux aides classiques à la sortie des études ou de développer une autre aide spécifique.

Les besoins d'aides pour les plus vulnérables qui passent, en Europe, par le FEAD vont inévitablement croître. Le périmètre d'action et le montant des dotations doit être rediscuté et réévalué. Ces aides, comme celles du Feder ou du FSE+, peuvent être mobilisées par les régions pour des projets qui concernent le logement, en lien avec l'inclusion sociale, et vu le nombre de personnes en situation de précarité risquant de basculer dans la grande pauvreté, c'est essentiel.

Parmi les plus fragiles comptent les migrants. Vivant dans des conditions déplorables, ils sont les premiers à perdre leur emploi et en cascade, leur logement et leurs papiers. Il est du devoir de l'Europe de protéger tous les travailleur·se·s migrant·e·s, de garantir leurs revenus, la prise en charge de la maladie et de tous leurs droits sociaux, comme n'importe quel autre travailleur·se, dans les mêmes conditions de dignité.

<u>Défendre un modèle social européen aux standards élevés</u>

Le modèle social européen a fait la preuve de son utilité comme amortisseur des crises, il devra être conforté et renforcé en anticipant les mutations et les évolutions :

*par la défense d'un socle de normes sociales et de droits fondamentaux ambitieux constituant les prémices d'une convergence sociale, à commencer par les systèmes de santé et de protection sociale



*par la mise en œuvre concrète du Socle européen des droits sociaux afin que les objectifs, adoptés en 2017, de donner aux citoyen·ne·s des droits nouveaux et plus efficaces en matière d'égalité des chances, d'accès au marché du travail et à des conditions de travail équitables, de protection sociale et d'inclusion sociale soient effectifs et que le droit à un enseignement de qualité et à l'apprentissage tout au long de la vie, à la santé et la sécurité au travail, à l'égalité des genres, à un équilibre vie privée – vie professionnelle et à des services publics de qualité soit assuré. Les performances des pays évaluées dans le cadre du Semestre européen donnant lieu à des rapports pays doivent désormais être mises en relation avec la mise en œuvre du Socle européen des droits sociaux.

*par la garantie d'emplois de qualité avec un niveau de rémunération juste

*par le développement de la formation, des qualifications et des compétences, notamment l'éducation aux médias et à l'information

*par l'assurance de revenus décents, qu'ils soient issus du travail ou de la solidarité : le projet de directive sur les salaires adéquats doit être plus ambitieuse pour garantir un niveau de vie décent ; la crise sanitaire a amputé nombre de salariés d'une partie ou de la totalité de leurs revenus et la nécessité de porter un masque et de se doter de gel hydroalcoolique a empiété sur leur pouvoir d'achat. En plus d'une politique de revalorisation des salaires et des aides, le prix des besoins essentiels à leur santé et à la sécurité de tous les citoyen·ne·s doit être encadré.

*par la lutte contre les différences salariales entre les femmes et les hommes en adoptant une directive qui oblige les Etats membres à prendre les mesures nécessaires

Le développement des plateformes numériques a bousculé les formes "classiques" de travail. Des travailleur·se·s soidisant indépendant·e·s, mais ne relevant ni du statut salarié, ni du statut de l'entreprenariat, se sont retrouvés dans des conditions de travail parfois indécentes, sans aucune garantie, ni sécurité. La crise sanitaire a révélé des faiblesses quant à la protection sociale des non salarié·e·s. L'UE doit accompagner ces évolutions de société.

Réaffirmer le rôle des partenaires sociaux et Redonner sa place au dialogue social européen

La responsabilité des syndicats n'est plus à prouver et le tripartisme a fait la preuve de son efficacité. Une récente étude a démontré qu'un dialogue social actif, responsable, loyal et vertueux est bénéfique à la productivité.

Le rôle des organisations syndicales, et de la CES au niveau européen, est essentiel et il convient de le réaffirmer à tous les niveaux de consultation et de décision.

L'UNSA, insiste sur la pleine implication des partenaires sociaux à tous les niveaux (européen, national, sectoriel), notamment dans la gouvernance du plan de relance, dans la détermination des priorités et dans le suivi des résultats, en matière de protection des emplois et de création d'emplois de qualité, de transitions justes et de défense des droits des travailleur-se-s et des droits sociaux.

Les partenaires sociaux, à tous les niveaux, doivent prendre toute leur place au sein du dispositif Semestre européen, notamment en amont de la publication des rapports pays. La performance du pays au regard de son dialogue social pourrait être un critère supplémentaire à intégrer au Semestre européen, ce qui pourrait avoir pour effet de relancer un dialogue social de qualité dans les Etats membres.

Pour l'UNSA, le dialogue social est l'outil incontournable pour anticiper et accompagner l'évolution des emplois et la relation au travail, face aux transitions, afin d'apporter un cadre réglementaire protecteur.

Le dialogue social européen doit renouer avec une politique de directives qui s'imposent aux Etats membres, les accords entre partenaires sociaux, quand ils aboutissent, ne sont qu'incitatifs et ne suffisent pas à infléchir les politiques nationales.



Pour une Europe du futur protectrice de ses citoyen•ne•s et forte dans le monde

REUSSIR LA CONFERENCE SUR L'AVENIR DE L'EUROPE

Avant de pouvoir envisager la clôture de la Conférence sur l'avenir de l'Europe au 1er semestre 2022, il faudrait déjà qu'elle soit lancée. Reportée en raison de la crise sanitaire, que restera-t-il des 2 ans prévus de discussions et de concertation avec les citoyen·ne·s européen·ne·s sur des sujets aussi essentiels que la lutte contre le changement climatique et les défis liés à l'environnement, une économie au service des personnes, l'égalité et l'équité sociales, la transformation numérique de l'Europe, la promotion de nos valeurs européennes, le renforcement de la voix de l'UE dans le monde, ainsi que la consolidation des fondements démocratiques de l'Union ? Comment mettre en œuvre et réussir la participation directe des citoyen·ne·s européen·ne·s et de la société civile en pleine crise sanitaire ?

L'UNSA, attachée à une Europe sociale, démocratique et économique, salue l'inscription des questions sociales au cœur de la Conférence sur l'avenir de l'Europe et veillera à ce que les priorités de la Conférence mettent notamment l'accent sur la justice et l'égalité sociales, les droits fondamentaux, ainsi que la durabilité et la transition juste.

L'UNSA soutiendra toute modifications de traité qui inclurait un progrès social, un renforcement des droits sociaux, des droits des travailleur·se·s et des droits syndicaux.

l'UNSA souhaite notamment voir naître, au plus tard au sein de cette conférence :

- une directive ambitieuse contre les différences salariales entre les femmes et les hommes et sur la lutte contre les discriminations ;
- des politiques climatiques significatives, solidaires et soutenant les régions, les secteurs et les travailleurs·se·s les plus vulnérables;
- une stratégie forte en matière de sécurité et de santé au travail ;
- des propositions pour l'accès pour toutes et tous aux droits à la formation tout au long de la vie.

Les partenaires sociaux doivent être partie prenante de la Conférence sur l'avenir de l'Europe à tous les niveaux et dans toutes ses déclinaisons, nationales comme européennes.

PROTEGER LES CITOYEN•NE•S EUROPEENS

Anticiper davantage les crises

L'accélération des crises multiformes nécessite d'anticiper de futures crises et d'élaborer des plans d'urgence épidémiologique, technologique, climatique et dans tout autre domaine où la stabilité de l'UE et l'intégrité de ses citoyen·ne·s pourraient être menacées par des événements imprévisibles aux conséquences incalculables. La capacité à réagir rapidement est prouvée, il convient maintenant de pérenniser les chemins défrichés dans l'urgence afin d'être mieux préparés en cas de crise future par le renforcement des dispositifs et mécanismes existants :

- *en révisant les périmètres d'action des mécanismes de gestion de crise. La crise liée à la Covid-19 a montré que des pans entiers de risques ne faisaient pas partie des périmètres des mécanismes, qu'il a fallu étendre par décision des institutions européennes dans l'urgence.
- *en débattant des dotations des dispositifs de gestion de crise, ainsi que ceux dédiés à la protection civile, dotations essentielles mais très peu discutées
- *en rendant pérenne le dispositif de réassurance chômage (SURE)
- *en révisant les règles de flexibilité du pacte de stabilité et de croissance pour permettre des réactions plus rapides en cas d'urgence



Renforcer la souveraineté européenne

La crise sanitaire a agi comme un révélateur de nos fragilités et insuffisances, notamment les vulnérabilités d'une Europe trop dépendante de l'extérieur.

L'UE doit définir les secteurs stratégiques, les biens et les équipements qui lui permettront de faire face à toute crise future de manière autonome et souveraine et les doter de financements adéquats. Il est question, par exemple, de l'autosuffisance alimentaire, notamment des denrées essentielles, de la politique de santé publique, de la recherche scientifique ou encore l'intelligence artificielle, et tout ce qui concerne les technologies dites sensibles d'une manière générale.

L'UE doit réformer et réorienter la PAC vers la souveraineté alimentaire équitable et durable.

L'UE doit rebâtir les secteurs essentiels, réinvestir et reconstruire massivement dans les structures hospitalières, assurer une véritable «relocalisation» de l'industrie européenne par une stratégie coordonnée et dynamique, à commencer par l'industrie du médicament et du matériel médical (on a frôlé la pénurie) avec adaptation des formations et des emplois en conséquence.

L'UE doit constituer des stocks stratégiques au niveau européen et en garantir l'approvisionnement, développer une capacité européenne d'achat par la généralisation des appels d'offre conjoints, de passation de marchés publics communs et par la mise en œuvre d'une centrale d'achat européenne et le renforcement du dispositif rescUE.

La question de la souveraineté de l'Europe interroge la notion de marché intégré, notamment dans les domaines qui dépassent les frontières nationales, comme l'énergie, les marchés financiers, le numérique,....l'UE doit prendre position sur ces sujets.

L'UE doit systématiser le recours au mécanisme de surveillance des investissements étrangers dans les entreprises européennes stratégiques des secteurs essentiels.

Les questions numériques se posent aussi en matière de souveraineté. Il est urgent d'agir pour renforcer nos droits, notamment pour protéger les consommateurs, pour lutter contre les abus de position dominante, pour défendre le principe de neutralité du net, ou encore pour s'entendre sur la fiscalité de la donnée et la taxation des GAFAM.

RENFORCER L'EUROPE DANS LE MONDE

Garantir la stabilité financière des Etats et de l'UE

La suspension du pacte de stabilité et de croissance doit perdurer le temps qu'il faut pour permettre la reprise économique des États membres de l'UE. L'UNSA considère néanmoins qu'il devrait être réformé et assoupli par la suite afin de ne pas agir comme un carcan entravant démesurément l'action des gouvernements. Le soutien financier de l'Europe est fondamental et nécessaire mais il faut assouplir les règles financières de l'UE en ne conditionnant pas les aides à des contreparties contre-productives.

Toutes les autres aides d'urgence, comme l'assouplissement des règles sur les aides d'état ou celles apportées aux secteurs intégrés tels que l'agriculture et la pêche, doivent également être maintenues tout le temps nécessaire.

L'UNSA juge également essentiel de neutraliser la dette publique issue des mesures économiques et sociales prises durant la crise sanitaire et celles qui permettront de relancer les économies. Cette dette devra être inscrite en dehors du budget ordinaire et prise en compte différemment lors des évaluations réalisées par la Commission européenne, notamment les rapports pays du Semestre européen.



La crise financière de 2008, dont nous sortons à peine, suivie du choc systémique que nous vivons, s'il en était besoin, nous rappelle la nécessité d'un instrument budgétaire central capable d'atténuer l'effet des "chocs externes sévères". L'UNSA regrette que ce dispositif, en discussion depuis plus de 10 ans, ne soit pas déjà opérationnel.

Concernant le budget de l'UE, la crise liée à la Covid-19 engendre des inquiétudes. Le pourcentage contributif des Etats étant basé sur la croissance économique, le risque de baisse des montants est réel, sans compter la diminution des ressources attendues des douanes et de la TVA pendant la période de fermetures des frontières et des confinements. L'instrument de stabilisation du budget en cas de crise, envisagé par la Commission européenne, doit absolument être créé.

La fragilité du budget, assis sur la croissance économique, et le manque d'autonomie de l'UE vis à vis des Etats nécessite de revoir la structure du budget de l'UE, en essayant de développer au maximum les ressources propres pour de plus grandes marges de manœuvres financières. Toutes les pistes doivent être envisagées, de l'impôt européen aux taxes financières, taxes sur les émissions de carbone, sur les plastiques non recyclés, sur les demandes de visas,....

Le budget de l'UE doit lui donner les moyens de se développer et de peser sur le monde au bénéfice et au profit des Etats membres et de ses citoyen·ne·s. Le besoin de renforcer la convergence économique se fait de plus en plus sentir au fur et à mesure des crises qui se succèdent. Les défis numériques et environnementaux nécessitent de financer de nouvelles compétences. Les Etats doivent se mobiliser pour concilier l'inconciliable et faire du budget de l'UE un indicateur du degré de solidarité, qui nécessite de sortir de la logique comptable contributeurs nets/bénéficiaires nets, certains avantages échappant à cette logique.

> Réaffirmer l'identité de l'Europe et les valeurs européennes

La construction européenne s'est faite sur des valeurs de respect de la dignité humaine, de liberté, de démocratie, d'égalité, de l'Etat de droit ainsi que de respect des droits Humains et des libertés fondamentales.

La crise liée à la Covid-19 a montré qu'il était possible de restreindre les libertés, au nom de l'état d'urgence, en un rien de temps et a précipité l'utilisation des outils numériques et de l'intelligence artificielle, qui posent des questions juridiques, politiques et éthiques. Cette période a fortement questionné et heurté les libertés individuelles, publiques, mais aussi politiques et démocratiques.

Limites temporelles et matérielles, proportionnalité, non-discrimination et exceptions doivent être les règles d'un cadre européen de gestion de l'état d'urgence à établir. Les restrictions à la libre circulation doivent être harmonisées dans une réponse commune et uniforme.

La crise liée à la Covid-19 a révélé la persistance de réflexes nationaux puissants, de réalités nationales disparates, d'inégalités économiques et sociales et a remis en évidence que l'Europe manque d'une identité commune. Le sentiment d'être citoyen ne européen ne n'est une évidence pour personne. Renforcer la convergence fiscale, économique et sociale des Etats membres participera de cette identité européenne. Convergence et harmonisation seront les maîtres mots d'une Europe unie et réussie.

Les valeurs européennes, c'est aussi des marchés financiers et des systèmes bancaires vertueux, qui pensent Europe et solidarité avant optimisation fiscale, dividendes et actionnaires. L'Europe doit réaffirmer son opposition aux paradis fiscaux et agir contre ces optimisations qui vont à l'encontre des valeurs européennes.



L'UE doit entreprendre des actions pour défendre la démocratie et les principes démocratiques, ainsi que les droits des femmes, pour préserver l'Etat de droit, appliquer la tolérance zéro face aux discours de haine, améliorer la participation démocratique et préserver les droits des personnes, des syndicats et de la société civile et mener campagne pour l'intérêt public.

Peser sur l'action internationale

L'Europe et les Etats membres doivent être mobilisés auprès de toutes les organisations internationales, et notamment Banque mondiale, FMI, OMS, OCDE, OIT, G7,.....pour continuer à apporter toute l'aide nécessaire aux pays les plus vulnérables et à réclamer l'allègement, sinon l'annulation, des dettes de ces pays.

L'UNSA se félicite de l'initiative française de la conférence des donateurs et vu l'état de pandémie mondiale, considère que les traitements, équipements et vaccins contre la Covid-19 sont des biens publics mondiaux auxquels doivent avoir accès sans condition les pays les plus vulnérables. A défaut, l'UE et ses partenaires seront amener à gérer une immigration supplémentaire due à la crise sanitaire.

L'UE et ses partenaires mondiaux doivent donner un cadre aux organisations humanitaires, voire en assurer le contrôle, pour éviter les scandales qui ont pu avoir lieu par le passé.

L'UE doit être moteur du multilatéralisme, dont les principes et l'efficacité ont été rappelés à l'occasion du centenaire de l'OIT. La justice sociale comme seul moyen d'assurer une paix durable dans le monde est plus que jamais d'actualité.

